

MAIRIE DE LE SOULIE

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2021

Présents : BAILLY P. BATAILLEY A. BELLAY D. BOJ V. CROS M- J. NEGRE R..
RAISSAC J. ROUANET B. VAILHE Ch

Absente excusée : NUEZ M donne procuration à BOJ V.

Absente non excusée :MALIZARD B.

Secrétaire de Séance : D. BELLAY.

1) Approbation du compte rendu du conseil municipal du 1^{er} mars 2021.

Vote : 10 pour ;

2) Pacte financier

Le conseil municipal adopte le pacte financier et fiscal de la communauté de communes des monts de Lacaune et de la montagne du Haut Languedoc

Vote : 10 pour ;

3) Vote des taxes locales 2021

Taxe foncière (bâti) : 29.53 % (8.08% taux communal+ 21.45 % taux départemental). En 2021, le département ne perçoit plus de taxes foncières, c'est la commune qui en bénéficie.

Taxe foncière (non bâti) : 36.90 %

Vote : 10 pour

4) Vote des budgets 2021

a) Budget eau et assainissement

Section fonctionnement

Dépenses : 72 774.00 €

Recettes : 72 774.00 €

Vote : 10 pour ;

Section investissement

Dépenses : 54 913.00 €

Recettes : 54 913.00 €

b) Budget principal

Section fonctionnement

Dépenses : 646 387.00 €

Recettes : 646 387.00 €

Vote : 10 pour ;

Section investissement

Dépenses : 218 171.00 €

Recettes : 218 171.00 €

5) Devis travaux chemins – demande de subvention

Travaux de réfections à l'intérieur des hameaux de la Fajole et du Moulinet.

Réfection d'une partie des chemins de Vaissière et de La Resse.

Travaux attribués à l'entreprise COLAS pour un montant de 99 486.48 €

Vote : 10 pour ;

Questions diverses

Vu par nous, Maire de la commune de LE SOULIE, pour être affiché le 7 avril 2021.
à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du
5 Août 1884.

A Le Soulié, le 7 avril 2021

Le Maire

Roger NEGRE

